Image not found or type unknown

Attribution logement à titre onéreux

Par **Theling**, le **10/01/2024** à **02:41**

Bonjour

Le JAF m'a octroyé de vive dans la maison commune à titre onéreux avec ma fille. Dois-je m'acquitter mensuellement du crédit commun en totalité ainsi que des charges EDF, EAU, Fournisseur internet, taxe d'habitation et foncière.

Merci de votre réponse

Par **Marck.ESP**, le **10/01/2024** à **09:27**

Bonjour et bienvenue
Oui pour les charges du logement , mais le crédit devrait être partagé +propriété)...

Ceci alors que nous ne connaissions rien de votre dossier. En effet, "titre onéreux" reste vague...
Prendre contact avec votre avocat ou le greffe du tribunal.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés